



Stopfisha

publié le 27/04/2023

Descriptif :

Sensibilisation au cyberharcèlement

Dans la continuité du travail de sensibilisation sur le harcèlement commencé en 4eme par les élèves l'an dernier, l'association STOPFISHA est venue présenter le cyberharcèlement aux élèves de 3eme mardi 25 et mercredi 26 avril.

L'association est animée par quatre-vingt-douze étudiantes, lycéennes, avocates, salariées et traque des comptes sur internet, pour les signaler à Pharos et e-Enfance, deux plates-formes spécialisées dans la lutte contre le cyberharcèlement. Elle propose aussi un soutien moral et juridique aux victimes.

Deux de ces bénévoles étaient présentes et ont informé et alerté les élèves sur les dangers et les recours possibles en cas de cyberharcèlement.

Mardi soir elles ont également animé une réunion auprès des parents qui souhaitaient avoir des informations.

Nous les remercions pour leurs interventions dynamiques et pédagogiques.

La responsabilité incombe dorénavant à chacun de se protéger, d'informer et d'alerter si besoin.

Mmes Corbet et Fournier



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.